

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 25 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-cinq mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de
convocation :*
19 mars 2024

Présents : Mesdames, Messieurs CAÏTUCOLI Christiane, DELAUNAY Gaylord, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Eric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien,

Mis en ligne :
28 mars 2024

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : BONNAFOUS Catherine donne pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel donne pouvoir à LEJOLIVET Bertrand, DEGUILLARD Julie donne pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, GARNIER Chrystèle donne pouvoir à MAHEO Aude, LETENDRE Christophe donne pouvoir à LEFEUVRE Gaël, PEROT Marlène donne pouvoir à METAYER Chrystèle, POINTIER Virginie donne pouvoir à JOUAULT Jaroslava, VALLEE Priscilla donne pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel,

Présents : 20
Votants : 28
Quorum : 15

Absents : GEZEQUEL Damien.

Madame Laëtitia TORTELLIER est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 19 mars 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 17**Délibération n°2024-038. Urbanisme : Multisites – Centre-ville Beaumanoir / participation vente aux enchères**

Rapporteur : Gaël LEFEUVRE

VU la délibération 32-2020 relative à la charte de l'élu local

VU l'avis de la commission urbanisme et transition écologique en date du 12 mars 2023

La commune avait été informée en 2022 qu'une vente aux enchères se tiendrait prochainement pour la cession des parcelles cadastrées AN 97 et 101, sises allée Jules Ferry et 3 rue Beaumanoir respectivement pour 619 et 1 801 m².

Se situant dans l'îlot « Centre-Ville – Beaumanoir » (potentiel de logements estimé à 150) du périmètre de la ZAC Multi-sites et considérant l'enjeu de renouvellement urbain que celui-ci constitue pour l'opération d'aménagement, il avait été présenté lors de la Commission Urbanisme et Transition Écologique du 26 avril 2022 le caractère indispensable de la prise de position de la commune en amont de l'exercice du droit de préemption.

Une première vente aux enchères s'est tenue le 20 novembre 2023. Le notaire en charge de celle-ci a constaté le défaut d'enchérisseur et programmé une nouvelle vente le 15 avril 2024 à 14h30 avec une mise à prix de 900 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE

D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre part aux enchères au nom de la commune en autorisant la consignation de 10% du montant de la mise à prix au compte de la société « LEXONOT », soit 90 000 €, conformément au cahier des charges de la vente ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à enchérir dans la limite de 990 000 € ou à formuler une offre d'un montant maximum de 990 000 € soit le montant de la mise à prix augmenté de 10%.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

